

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 septembre 2025

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 42 + 8 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. F. DE FIGUEIREDO

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, F. STAATH, M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.-M. KRENER, Mme F. BRACH, MM. G. HALTER, C. WINDSTEIN, D. MARMILLOT - Suppléant -, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, P. ANSTETT - Suppléant -, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.-M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes D. HAMM - Pouvoir à M. F. STAATH -, L. MEHL, MM. D. FOLLENIUS - Pouvoir à M. R. LETSCHER -, G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, Y. KLEIN, P. GANGLOFF - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, A. DANNER, C. FAUTH, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. D. HOLZSCHERER -, C. EICHWALD - Pouvoir à M. D. BURRUS -.

Délibération n°2 : Avenant n°1 à la Convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation des accueils de loisirs périscolaires et des accueils de loisirs sans hébergement du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2030

Rapporteur : Mme L. JOST-LIENHARD

Vu la délibération n°6 du 10 avril 2025,

Vu la convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation, du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2030, d'accueils de loisirs périscolaires et d'accueils de loisirs sans hébergement signée avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin le 3 juillet 2025,

Vu les demandes formulées par les parents lors des inscriptions au nouveau site de Petersbach, ouvert à la rentrée de septembre 2025, d'ouvrir également le site les mercredis des périodes scolaires,

Vu l'avis favorable de la Commission de concession en date du 2 septembre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

*** d'APPROUVER** l'avenant n°1, annexé à la présente délibération, à la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation, du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2030, des accueils de loisirs périscolaires et des accueils de loisirs sans hébergement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre signée avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin le 3 juillet 2025 portant sur l'ouverture du site de Petersbach les mercredis pendant les périodes scolaires ;

*** d'AUTORISER** le Président à signer cet avenant ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Francisco DE FIGUEIREDO
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président